



**PRÉFET  
DE LA DRÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires  
Service Appui, Transition Écologique et Mobilités  
Pôle Transition Écologique, Air et Mobilités**

[ddt-satem-team@drome.gouv.fr](mailto:ddt-satem-team@drome.gouv.fr)  
2023-SATEM-132-CR\_COPILO

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION

26 MAI 2023

**OBJET :** Comité de pilotage qualité de l'air sur l'agglomération de Valence

### PRÉSIDENCE :

Madame Elodie DEGIOVANNI

Préfète de la Drôme

### PERSONNES PRÉSENTES :

Liste des membres présents et excusés en annexe

### Objet de la réunion

Suivi de la feuille de route Qualité de l'Air pour l'agglomération de Valence

### Points abordés lors de la réunion

1. Bilan de la qualité de l'air 2022 (présentation ATMO Auvergne-Rhône-Alpes)
2. Actualités réglementaires et régionales (présentation DREAL ARA)
3. Suivi de la feuille de route (présentation DDT 26)
4. Étude complémentaire suite à enquête plaques sur ZFE-m ( présentation ATMO)
5. Impact du chauffage au bois sur la QA et mobilisation du fonds Air-Bois ( Présentation ATMO)
6. Focus sur les pesticides ( présentation ATMO et CA 26)

## 1 Bilan de la qualité de l'air (QA) 2022

### Présentation en annexe

A retenir de l'intervention de Mme Léa BRUSCHI, cheffe de projet « Air et Territoires » à ATMO

- NO<sub>2</sub> : stagnation constatée alors que l'activité économique a repris suite à la crise sanitaire, mais le seuil OMS est toutefois dépassé,
- PM 2,5 : l'ensemble de la population drômoise est exposé à ce polluant si l'on prend en compte les nouvelles valeurs OMS,
- PM 10 : 72 % de la population drômoise serait exposée selon les seuils OMS avec 44 % sur le territoire de Valence,
- O<sub>3</sub> : en nette hausse, notamment en raison des épisodes de fortes chaleurs. Mais cela ne représente que 9 % de la population drômoise exposée à ce polluant atmosphérique. Pas d'épisode de pollution sur l'Est-Drôme, mais côté vallée du Rhône reste concernée par ces épisodes.

- Des efforts restent à faire, bien qu'une baisse des émissions de polluants soit constatée. L'atteinte des objectifs du PREPA (Plan de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques) nécessite des efforts permanents.

Mme NUTI (DDT) s'interroge sur les valeurs cibles qui seront retenues par la Commission Européenne : sont-elles déjà incluses dans le PREPA?

M NEASTA (ARS) précise que l'OMS publie des valeurs toxicologiques de référence et que les objectifs réglementaires peuvent être différents. Les polluants atmosphériques ont un impact sur la santé ( 300 morts/an), il n'est donc pas nécessaire de disposer de seuils réglementaires pour encourager à réduire leurs émissions. Mais la définition des seuils OMS va nécessiter une révision des objectifs du prochain PREPA.

M GELLIER (DREAL) indique que la nouvelle directive européenne devrait apporter des éléments plus précis quant à la révision des objectifs de ce PREPA.

## **2 Actualités réglementaires et régionales (présentation DREAL ARA)**

### *Présentation en annexe*

M Matthieu GELLIER (DREAL) rappelle que la Vallée du Rhône n'est plus en dépassement depuis plus de 3 ans, ce qui la fait sortir du contentieux européen, mais l'évolution des valeurs cibles vers celles préconisées par l'OMS pourrait à nouveau faire basculer le contentieux européen. Cette situation amène à poursuivre les efforts engagés

Au niveau national, la France a été condamnée à une amende de 20 M€ versée à l'ADEME, CEREMA, INERIS, les AASQA (dont ATMO Aura), pour financer les actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air.

La présentation du projet de révision de la Directive européenne QA fait apparaître une baisse à 20 µg/m<sup>3</sup> du seuil concernant les NO<sub>2</sub> alors qu'aujourd'hui, celui-ci est à 35 µg/m<sub>3</sub>. Il est donc indispensable de se préparer dès maintenant à atteindre ce seuil de 20µg/m<sub>3</sub>. Concernant le PM 10, le seuil sera abaissé de moitié pour atteindre 20µg/m<sub>3</sub>.

Un travail est également engagé sur les arrêtés préfectoraux relatifs au brûlage des déchets verts: un AP type est en cours d'écriture et sera proposé à l'ensemble des DDT. Le principe reste une interdiction totale du brûlage de ces déchets verts avec quelques exceptions concernant les espèces envahissantes.

M GELLIER évoque également le Plan OZONE engagé au niveau régional et une des actions prioritaire de la stratégie Eau-Air-Sol. Il s'agit d'un polluant secondaire qu'il est difficile de diminuer. En Drôme, 106 800 personnes sont exposées à ce polluant dont 50 200 sur VRA. L'ozone a aussi pour conséquence de baisser les rendements agricoles : -15 % des récoltes de blé, -11 % pour les pommes de terre.

Mme CLAPOT (députée) rappelle le rôle que doit jouer l'ensemble des échelons et des institutions sur cet enjeu de la qualité de l'air. Il faut également que le grand public ait cette prise de conscience pour pouvoir piloter son comportement. Elle s'interroge donc sur les mesures à prendre pour communiquer sur ce sujet afin que chacun adapte ses gestes du quotidien.

Mme la Préfète retient le nombre de décès dû à ces polluants atmosphériques ainsi que la baisse significative des rendements agricoles. Ces chiffres sont déjà des éléments de communication percutants qui pourraient accompagner une campagne de communication plus pro-active. Le « Causons d'Ozone » édité par la DREAL devrait faire l'objet d'une large diffusion auprès des élus.

Mme THIBAUT (collaboratrice de Mme Clapot) a pu constater, lors des comités de circonscription, qu'il y a un manque de communication sur ce sujet et que les citoyens doivent être destinataires de plus d'informations.

M CAYRIER (UFCque choisir) indique que les bus sont un bon support pour ce genre de communication car ils sont très visibles et pratiques pour présenter de petits slogans.

Mme la Préfète confirme cette analyse et souhaite que nous allions plus loin avec des éléments chiffrés sur la réduction des décès, l'amélioration du rendement agricole.

Mme BRUSCHI rappelle qu'ATMO fait une communication importante sur les métros et les tramways et tous les écrans de transports qui indiquent l'indice de pollution jour/jour. Il existe également une plateforme des bonnes initiatives et des vidéos sur l'utilisation des TC :

### Air to Go - Anticipez la qualité de l'air et ses conséquences

Mme PEYRARD (Présidente de VRmobilité) partage complètement ce besoin d'informations grand public, VRM s'est déjà engagé dans des campagnes citoyennes pour changer les comportements en terme de mobilité et l'idée d'un partenariat avec ATMO est à approfondir. VRM dispose aussi d'une application permettant de calculer son itinéraire, la réduction d'émissions CO<sub>2</sub> induite et les économies réalisées.

Mme NUTI (DDT) s'interroge sur les modes de chauffage présents sur Valence et notamment les dispositifs utilisant le bois.

M BARTHELON (VRA) précise que VRA a déjà engagé des campagnes vers ces modes de chauffage en mobilisant le fonds Air-Bois Une nouvelle enquête auprès des ménages est en cours de finalisation pour connaître plus précisément l'état du parc.

Mme la Préfète complète les propos en précisant que les OLD (obligations légales de débroussaillage) seront élargies à l'ensemble du département lors de l'élaboration de l'arrêté unique concernant l'usage du feu à l'air libre et interdira le brûlage de ces déchets. Bien que le code forestier ne nous permette pas d'interdire ce brûlage dans ce cas précis, il est indispensable de faire évoluer la réglementation et une note sera adressé en ce sens au Ministère de la Transition Écologique.

Mme PEYRARD précise que les conséquences de la tempête de novembre 2019 sont encore visibles et que certains propriétaires n'ont pas les moyens d'engager des travaux de broyage pour éliminer les espaces forestiers endommagés.

UFC que Choisir précise que les bulletins météo sont des vecteurs importants d'informations auprès du grand public et qu'une météo de la qualité de l'air existe déjà.

ATMO relève les campagnes de communication mises en place et donne l'exemple du travail réalisé avec une couleur selon la qualité de l'air sur la ville recherchée :

[IQAir | N°1 de la qualité de l'air](#)

M NEASTA (ARS) indique que les épisodes de pollution n'ont pas d'incidences sanitaires à la différence de la pollution chronique et quotidienne qui a beaucoup plus d'impact sur la santé. Il faut poursuivre l'éducation à la santé à l'environnement pour sensibiliser et changer les comportements.

ATMO va rediffuser l'AAP du Fonds Air-Bois en précisant que le dispositif de chauffage est important mais il faut également sensibiliser le public à l'utilisation de ces dispositifs (qualité du bois brûlé, système de ventilation...). Une bonne installation doit être combinée à une bonne utilisation.

## **3 Feuille de route QA : bilan des actions de la feuille de route**

---

*Présentation en annexe faite par la DDT.*

Suite à cette présentation, Mme CLAPOT s'interroge sur les mesures mises en places concernant l'insertion environnementale de l'A7 et les études toujours en cours. Elle souhaite être associée aux COPIL relatifs à ces travaux.

Mme Claire GILLES (VINCI) précise que de nombreuses études ont été engagées avec des propositions de solutions alternatives. Le programme d'aménagement de l'A7 à Valence et Bourg les Valence est en cours de validation. Sur les travaux en partie sud de Valence, le dossier vient d'être transmis à l'État. L'opération devrait être financée dans le cadre de l'avenant au prochain contrat de concession Etat-ASF.

Concernant les bus électriques, M. MICHELON (VRM) indique que le syndicat a acquis 4 nouveaux bus au gaz pour le secteur de Romans. L'étude sur le réseau de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) devrait faire l'objet d'un COPIL en fin d'année 2023 en vue d'un projet sur le prochain mandat.

Sur les actions menées à destination du vélo, Mme CLAPOT rappelle le Plan Vélo du gouvernement. Sur Valence, les pistes cyclables sont le plus souvent en partage avec les VL et les itinéraires cyclables sur la même emprise que les routes départementales ( ex : Valence / Chabeuil), ce qui ne va pas faciliter les changements de comportements et l'utilisation quotidienne de ces itinéraires.

Ces constats sont partagés par l'association REVV qui milite pour un éloignement de ces pistes des axes à grande circulation. L'association a d'ailleurs fait des propositions précises lors de l'élaboration du plan vélo intercommunal (proposition Indigo) mais qui n'ont pas été suivies. Elle souhaiterait également être pleinement associée dans le projet d'aménagement de la piste cyclable Valence/Montélier.

Mme GENTIAL ( Bourg les Valence) indique que la commune a réalisé son plan Vélo avec l'ensemble des acteurs. La liaison de la ViaRhôna sera bientôt opérationnelle ainsi que la passerelle au-dessus de l'autoroute.

Mme THIBAUT mentionne que les pistes cyclables sont mal sécurisées et que sur certains quartiers, comme à Chateaufort, aucune piste cyclable n'est envisagée. C'est fort dommage et il conviendrait de travailler rapidement sur la sécurisation de ces pistes et peut-être revoir le plan de circulation.

VRM rappelle que de nombreux projets sont encore en cours et qu'il existe un plan sur les aménagements cyclables existants. Le réseau Cycléo se met en place jusqu'en 2026. Le plan intercommunal a fait l'objet de nombreuses concertations tant avec les associations de cyclistes, qu'avec les élus et les usagers. C'est dans ces conditions que le choix a été fait, sur la liaison Chabeuil/Valence, d'aménager la voie la plus directe.

Il est également rappelé qu'en zone 30, le vélo a toute sa place dans le flux de circulation mais qu'il s'agit encore d'un problème d'éducation et de partage de la route.

Mme Florie MOR (VRA) précise que l'agglomération va solliciter le financement d'un poste de chargé de mission Qualité de l'Air pour réactiver le fonds Air-Bois et travailler sur le brûlage des déchets verts.

Sur le budget de la feuille de route QA de Valence, M. DUMAÎTRE ( ADEME) indique qu'il reste encore une enveloppe de plus de 1, 3M d'euros qui doit être engagée. A défaut, le budget restant sera mobilisable sur d'autres territoires de la région, voir sur d'autres régions. Il faut donc se mobiliser pour mettre en place des actions rapidement.

Les PCAET et les différentes feuilles de route doivent intégrer les nouveaux seuils OMS pour que les actions entreprises aient un effet à long terme.

VRM indique avoir déposé 3 dossiers pour une demande de financement en hauteur de 775 000 €, dont le financement d'un chargé de projet « mobilités actives ».

VRA va solliciter à nouveau le fonds Air-Bois dans le cadre de cette feuille de route pour assurer de l'animation et réaliser une nouvelle étude. L'ADEME précise qu'il faut réfléchir à une autre animation et peut-être aller jusqu'à faire du porte à porte chez les particuliers.

De son côté, l'association les Re-cyclettes a sollicité les partenaires locaux (Ville de Valence, VRA...) et n'a pas obtenu de réponse, ce qui ne lui a pas permis de solliciter la feuille de route .

## 4- Étude complémentaire ZFE-m suite à enquête plaques

---

### Présentation d'ATMO en annexe

Il s'agit d'analyser l'impact sur les émissions de polluants des nouvelles données issues de l'enquête sur les plaques d'immatriculation réalisée en septembre 2022 exclusivement sur les axes structurants que sont l'A7 et la LACRA.

Les écarts constatés entre 2019 et 2027 sont très relatifs. Cela s'explique notamment par une amélioration du parc de véhicule qui est beaucoup moins polluant. L'étude va se poursuivre pour une restitution des résultats fin 2023.

## 5- Focus sur les pesticides

---

### Présentation d'ATMO en annexe

Il n'existe pas de valeur réglementaire concernant les pesticides dans l'air mais des campagnes de mesures ont été réalisées en milieu rural mais aussi en milieu urbain. De grandes disparités de substances ont été constatées et 32 d'entre elles nécessitent un examen plus approfondi. La campagne nationale d'exploration se poursuit et amènera certainement à la mise en place d'au moins une station de mesures dans chaque région. Pour AURA, celle-ci est située à Villefranche/Saône.


M. CHAREYRON (Chambre d'Agriculture de la Drôme) précise que la profession agricole mobilise tous les moyens pour faire évoluer les pratiques. L'agriculture est un des principaux émetteurs de NH<sub>3</sub>.

La séance étant arrivée à son terme, Mme la Préfète propose à la Chambre d'Agriculture de participer au prochain COPIL afin de présenter plus en détail les éléments de contexte. Ce sujet nécessite d'y passer un peu de temps et fera donc l'objet du premier point à l'ordre du jour du COPIL.

En conclusion, Mme la Préfète insiste sur le besoin de mobiliser tous les leviers financiers encore disponibles pour ce sujet de la qualité de l'air. En effet, la diminution des valeurs réglementaires doit nous amener à poursuivre ce combat sans relâche. Les travaux sur l'étude d'opportunité de la ZFE-m doivent amener à des résultats d'ici la fin de l'année. Il semble aussi très important que les citoyens soient également mobilisés sur le sujet, ce qui doit passer par des campagnes de communication plus percutantes.

Mme la Préfète remercie Mme CLAPOT pour sa présence à ce COPIL, ainsi que l'ensemble des participants présents aujourd'hui.

La Préfète

















Elodie DEGIOVANNI

Rédacteur : DDT26 – SATEM - TEAM

Diffusion : participants



Organisme	Représentant		Courriel	signature
Préfecture	Elodie	DEGIOVANNI	<a href="mailto:elodie.degiovanni@drôme.gouv.fr">elodie.degiovanni@drôme.gouv.fr</a>	 <i>présence</i>
Préfecture	Marie	ARGOUAC'H	<a href="mailto:marie.argouarch@drôme.gouv.fr">marie.argouarch@drôme.gouv.fr</a>	 <i>excusée</i>
DEPUTÉE	Mireille	CLAPOT ✓	<a href="mailto:Mireille.Clapot@assemblee-nationale.fr">Mireille.Clapot@assemblee-nationale.fr</a>	 <i>présence</i>
Collaboratrice parlementaire de Mme CLAPOT	Madame	THIBAUT ✓		 <i>Présence</i>
Valence-Romans-Agglomération	Philippe	LABADENS	<a href="mailto:philippe.labadens@valenceromansagglomeration.fr">philippe.labadens@valenceromansagglomeration.fr</a>	 <i>excusée</i>
Valence-Romans-Agglomération	Christophe	MARMILLOUD	<a href="mailto:christophe.marmilloud@mairie-valence.fr">christophe.marmilloud@mairie-valence.fr</a>	 <i>patrick. BARTHELEMY</i>
Valence-Romans-Agglomération	Florie	MOR	<a href="mailto:florie.mor@valenceromansagglomeration.fr">florie.mor@valenceromansagglomeration.fr</a>	
Ville de Valence	Lionel	BRARD	<a href="mailto:accueilmairie@mairie-valence.fr">accueilmairie@mairie-valence.fr</a>	
Ville de Valence	Valérie	MATHIEU	<a href="mailto:valerie.mathieu@mairie-valence.fr">valerie.mathieu@mairie-valence.fr</a>	
Ville de Bourg-lès-Valence	Christelle	LE BOULANGER	<a href="mailto:christelle.leboulanger@bourg-les-valence.fr">christelle.leboulanger@bourg-les-valence.fr</a>	
Ville de Bourg-lès-Valence	François	DECK	<a href="mailto:francois.deck@bourg-les-valence.fr">francois.deck@bourg-les-valence.fr</a>	
Valence-Romans-Mobilités	Julien	MICHELON	<a href="mailto:julien.michelon@valenceromansdeplacements.fr">julien.michelon@valenceromansdeplacements.fr</a>	
Valence-Romans-Mobilités	Marylène	PEYRARD	<a href="mailto:mairie@monteleger.fr">mairie@monteleger.fr</a>	
Conseil départemental de la Drôme	Pascal-Eric	CHOMEL	<a href="mailto:pechomel@ladrome.fr">pechomel@ladrome.fr</a>	

Organisme	Représentant	Courriel	signature
Conseil départemental de la Drôme	Nicolas DURST	ndurst@ladrome.fr	
Chambre d'Agriculture	Bertrand CHAREYRON	bertrand.chareyron@drome.chambagri.fr	
SDED	J.Jacques CADET	jjacques.Cadet@sded.org	
ARS	Armelle MERCUROL	armelle.mercurol@ars.sante.fr	
ADEME	Fantig PERON	Fantig.PERON@ademe.fr	
ADEME	Franck DUMAITRE	Franck.dumaitre@ademe.fr	
ATMO AURA	Véronique STARC	ServiceDirection@atmo-aura.fr	
ATMO AURA	Léa BRUSCHI	lbruschi@atmo-aura.fr	
Vinci Autoroutes	Julien PASQUIER	julien.pasquier@vinci-autoroutes.com	
Vinci Autoroutes	Claire GILLES	Claire.gilles@vinci-autoroutes.com	
Vinci Autoroutes	Maud JOURD'HEUIL	Maud.JOURDHEUIL@vinci-autoroutes.com	excusée
UFC que choisir	Jean-Paul CAYRIER	jpcaurier@wanadoo.fr	
REVV – FRAPNA	Bernard DEVIS	revvss@revv-org.fr	
Les Re-Cyclettes	Anne-Marie GHEMARD	contact@re-cyclettes.fr	
DIRCE/SREX	Pascal PLATTNER	pascal.plattner@developpement-durable.gouv.fr	
DREAL/PRICAE	Mathieu GELLIER	Mathieu.gellier@developpement-durable.gouv.fr	
DDT Drôme	Isabelle NUTI	isabelle.nuti@drome.gouv.fr	
DDT Drôme	Christophe DEBLANC	christophe.deblanc@drome.gouv.fr	



Organisme	Représentant	Courriel	signature
DDT Drôme	Dominique	dominique.chatillon@drome.gouv.fr	
DDT Drôme	Elisabeth	elisabeth.pillat@drome.gouv.fr	
DDT Drôme	Béatrice	beatrice.charbonnier@drome.gouv.fr	
Préfecture Drôme	Maximilien	maximilien.doude@drome.gouv.fr	
Les Re-cyclettes	Aurélien	aurélien@pretoimail.com	
Ass. National	A. Louis	one-louis@hibou.fr	
PRS	Toula	publi.merda@on.merda.fr	
Maire BLV	Dominique	GENIAR	

